



**Commune  
De  
Saint-Oyens**

## Offre pour du bois de feu provenant de nos forêts

Si vous désirez commander du bois de feu, merci de compléter la partie ci-dessous et de la faire parvenir au greffe municipal (fax 021 828 35 13) jusqu'au :

**15 novembre pour le bois sec et 20 décembre pour le bois vert**



-----  
Bulletin de commande

### Hêtre vert

	Assortiment	Prix unitaire	Volume	Total
Bois long pris en forêt	m3	52 francs		
Bois long livré chez vous	m3	70 francs		
Pris en forêt	stère	75 francs		
Livré chez vous	stère	95 francs		
Livré chez vous et scié à 50 cm	stère	117 francs		
Livré chez vous et scié à 33 cm	stère	119 francs		
Livré chez vous et scié à 25 cm	stère	123 francs		

Les livraisons auront lieu entre le 14 et le 19 avril 2008. Le fournisseur vous contactera directement.

### Hêtre sec

	Assortiment	Prix unitaire	Volume	Total
Livré chez vous et livré à 50 cm	stère	155 francs		
Livré chez vous et livré à 33 cm	stère	155 francs		
Livré chez vous et livré à 25 cm	stère	160 francs		

Ces prix ne comprennent pas le rangement lors de la livraison des bûches de 25, 33 et 50 cm.

Le bois est livré dans des bigs-bags. Une fois vide, ces sacs peuvent être remis à l'employé communal (tel 079 246 61 42). Il existe la possibilité de les acquérir au prix de Frs. 25.—/pièce.

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

N° tel .....

Domicile .....



Nos forêts sont gérées de manière durable. La certification a été réalisée selon les directives des labels FSC, Q<sub>+</sub> bois et PEFC.

Numéro de certification : FSC – SGS – FM / COC – 1'253 // Label Q<sub>+</sub> bois / PEFC  
Reg. N° 302 - (Commune de Saint-Oyens) / - SCES 062

## **Triage forestier du Signal de Bougy**

Quelques recommandations pour bien sécher son bois de feu :

1. Le bois doit toujours être posé sur des bases d'au moins 20 cm de hauteur et le contact direct avec le sol est à éviter. Laissez au minimum 20 cm entre les piles afin que le bois soit aéré.
2. En séchant, votre pile bouge. Afin d'éviter qu'elle ne s'effondre, inclinez-la contre le mur tout en laissant un espace au sol entre le bois et la paroi.
3. Pour bien sécher, le bois doit être ventilé (le vent doit le traverser) tout en étant à l'abri des intempéries.
4. Pour le couvrir, les bâches ont moins de prise au vent et sont moins dangereuses que les tôles. Pour éviter qu'elles ne s'envolent, il est important de bien les attacher.
5. Les quartiers sèchent mieux que les rondins.
6. Il faut compter 2 ans de stockage pour que le bois soit bien sec.
6. Si vous rangez le bois dans votre garage, faites-le de préférence après qu'il ait passé quelques jours au soleil.